

Financer l'éolien par une hausse des tarifs Régys Caron | Publié

le 20 juin 2013 à 22:35

<http://www.tvanouvelles.ca/2013/06/20/financer-leolien-par-une-hausse-des-tarifs>

Le ministre des Finances, Nicolas Marceau, promet de revenir à la charge cet automne, avec **une augmentation des tarifs d'électricité de 1,9% afin de financer la production d'un nouveau bloc de 800 mégawatts d'énergie éolienne.**



«C'est un choix dont l'impact se fera sentir progressivement. En contrepartie, on a l'industrie éolienne qui va se maintenir», a plaidé le ministre des Finances en entrevue avec le «Journal de Québec».

Cette hausse de tarif a été rejetée en toute fin de session à l'Assemblée nationale. Hydro-Québec devra trouver 2 milliards \$ pour acheter ces 800 mégawatts et **l'argent proviendra des consommateurs d'électricité.**

«Ça peut sembler désagréable, mais la contrepartie, c'est qu'on a une région qui maintient son développement, a insisté le ministre des Finances. Ça veut dire qu'il y a des gens en Gaspésie, dans le Bas-Saint-Laurent et aux îles de la Madeleine qui auront de l'emploi. On parle de 2000 emplois». **Cette augmentation des tarifs viendra s'ajouter à celle de 1,6% contenue dans le budget déposé en novembre.**

Nicolas Marceau a rappelé au passage que **les libéraux avaient décrété une augmentation de 20 % (un cent le kilowattheure) du tarif patrimonial d'Hydro-Québec.** «Ils voulaient cet argent pour réduire la dette. **Nous, on offre de développer l'éolien et nous avons trouvé le moyen de réduire notre dette», a-t-il soutenu.**

Bonne nouvelle?

En dépit de cette hausse des tarifs d'électricité, Nicolas Marceau a affirmé que les «mauvaises nouvelles» sont exclues dans un avenir prévisible pour les contribuables. «Il n'y aura pas de hausse de tarifs, de taxes et d'impôt dans les prochaines années, pas plus qu'il y aura de coupes de dépenses, parce qu'on a remis les finances en ordre», a-t-il fait savoir. **Le déficit zéro est prévu d'ici à mars 2014.**

Le ministre des Finances y voit un avantage pour le Québec, comparativement à d'autres pays. «Des pays comme la France, le Royaume-Uni, les États-Unis et des provinces comme l'Ontario sont loin de l'équilibre budgétaire. Certaines juridictions devront augmenter les tarifs, les taxes et les impôts. Ces dangers guettent les entreprises qui prévoient y investir», a estimé M. Marceau.

Celles qui investiront au Québec peuvent compter sur une stabilité fiscale, a-t-il prétendu. «On a un modèle fiable.»

Vieillessement

N'empêche, de nouvelles charges s'ajouteront au fardeau des contribuables au cours des prochaines années. Une cotisation sera imposée pour constituer une caisse de retraite devant financer la rente de longévité évoquée dans le rapport D'Amours.

À cela s'ajoutera **la cotisation à l'assurance autonomie à partir de 2017 pour financer les soins à domicile.**

«Avec le vieillissement de la population, il va nécessairement y avoir une facture à payer», a convenu M. Marceau.

Ces nouvelles charges auront un impact sur le pouvoir d'achat des contribuables, a reconnu le ministre.

«Peut-être, mais en prenant nos décisions maintenant, on peut minimiser cet impact», a-t-il dit.